

TARIFICATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

(En vigueur en 2022)

	<i>Salle J-L Foucault (25-30 pers.)</i>	<i>Salle Maurice-Dupuis (80 pers.)</i>	<i>Salle Dr. Arthur Ouimet (160 pers.)</i>
RÉSIDENTS	115\$	190\$	315\$
RÉSIDENTS FUNÉRAILLES	60\$	75\$	115\$
NON-RÉSIDENTS	172,50\$	285\$	472,50\$
NON-RÉSIDENTS FUNÉRAILLES	90\$	112,50\$	172,50\$

1. Les locataires sont responsables des dommages causés à l'intérieur et à l'extérieur. Un dépôt de 250\$ est exigible lors du paiement final, ce montant sera conservé seulement s'il y a des dommages.
2. Les locataires devront placer et replacer les chaises et les tables **avant et après** la tenue de l'activité.
3. Tous les organismes à but non lucratif oeuvrant sur le territoire de Napierville bénéficient de trois locations gratuites durant une année civile pour y tenir des activités.
4. Location pour un bloc de 4 heures salle Jean-Laurent Foucault Résident 50\$ Non-résident 75\$
5. Location pour un bloc de 4 heures salle Maurice-Dupuis Résident 100\$ Non-résident 150\$
6. Location pour un bloc de 4 heures salle Dr Ouimet Résident 150\$ Non-résident 225\$

